

Procès-verbal de la 135^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
tenue le mardi 23 avril 2019, à 19 h30,
à la salle F-140 du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
sous la présidence de M. Jean-Yves Tremblay

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- M. Normand Kevin Aubin (téléphone)
- Mme Kathleen Bélanger
- Mme Nathalie Nadeau
- M. Vincent Motard Côté
- M. Yvan St-Pierre
- M. Jean-Yves Tremblay
- M. Benoit Valiquette
-

ABSENCES

- Mme Hélène Bailleu
- M. Jean-Guy Chartier
- Mme Claudine Harnois
- Mme Hélène Latendresse
- M. Charles-Antoine Lépine
- Mme Noémie Neveu

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Lorraine Dépelteau

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

M. Jean-Yves Tremblay ouvre la réunion à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour;

CECJ190423-01	Sur proposition de Mme Kathleen Bélanger, dûment appuyée par M. Yvan St-Pierre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

Ordre du jour du 23 avril 2019

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis au conseil d'administration sur la nomination d'une direction générale au Cégep régional de Lanaudière
4. Levée de l'assemblée

3. Avis au conseil d'administration sur la nomination d'une direction générale au Cégep régional de Lanaudière;

À l'occasion de la séance d'information préambulaire, le président du conseil d'administration, accompagné des autres membres du comité de recrutement et de M. Alexandre Raymond, de la firme « Raymond Recherche de cadres », a présenté la candidature recommandée par le comité au poste de direction générale.

À la suite de la présentation de la candidature retenue au poste de direction générale, et avant de se prononcer sur la proposition de nomination, l'assemblée fait la proposition suivante :

CECJ190423-02	Il est proposé par M. Vincent Motard Côté, appuyé par Mme Nathalie Nadeau de déposer la résolution jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'établissement afin de pouvoir donner un avis éclairé sur la candidature qui a été retenue par le comité de sélection.
---------------	--

Les raisons invoquées pour justifier la position de l'assemblée générale des enseignants et enseignantes et pour lesquelles cette résolution est déposée sont :

- Le manque de respect des instances
- Leur position contre le processus
- Le manque de temps pour pouvoir donner un avis éclairé et évaluer la candidature
- Le non-respect de la plage-horaire déjà convenue pour les assemblées du conseil d'établissement étant entendu que la réunion est convoquée à une heure, un jour et dans un collège autre que le nôtre

Le vote est demandé.

POUR : 2

CONTRE : 5

La résolution est donc battue.

PROJET DE RÉSOLUTION

Attendu la vacance à la direction générale en date du 30 juin 2019;

Attendu le souhait du conseil d'administration de combler ce poste et le processus de consultation et de nomination qu'il a adopté en novembre 2018;

Attendu que M. Benoît Valiquette, président du conseil d'administration et président du comité de recrutement, M. Jean-Yves Tremblay, président du conseil d'établissement de Joliette, M. Stéphane Mercier, président du conseil d'établissement de L'Assomption et M. Normand Fournelle, président du conseil d'établissement de Terrebonne, ont été nommés par le conseil d'administration comme membres du comité de recrutement chargés de recommander un candidat ou une candidate au conseil d'administration;

Attendu que la firme « Raymond Recherche de cadres » a été mandatée par le comité de recrutement pour l'accompagner dans le processus de recrutement de candidatures et la consultation des instances quant au profil souhaité de l'éventuel titulaire du poste à la direction générale;

Attendu la description du profil recherché du titulaire à la direction générale adoptée par le conseil d'administration à son assemblée du 26 février 2019;

Attendu l'appel de candidatures et le processus de sélection qui s'en est suivi;

Attendu la recommandation unanime du comité de recrutement;

CECJ190423-03	Sur proposition de Mme Kathleen Bélanger, dûment appuyée par M. Yvan St-Pierre, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière quant à la nomination de Madame Hélène Bailieu à la direction générale du Cégep régional de Lanaudière. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--

4. Levée de l'assemblée

CECJ190423-04	L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu par M. Jean-Yves Tremblay de lever la séance à 20h12. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
---------------	---

X

Jean-Yves Tremblay
Président

X

Lorraine Dépelteau
Secrétaire